# Laissons 2022 derrière nous !

Dans le secteur du transport, nous avons vécu — c'est le moins qu'on puisse dire — une année 2022 houleuse. La guerre en Ukraine a provoqué une nouvelle crise, alors que celle du Coronavirus n'était pas encore terminée. L'inflation galopante a engendré une hausse explosive des prix. Les factures d'énergie ont provoqué une flambée des prix, la nourriture coûtait de plus en plus cher… mais les salaires n'ont pas vraiment suivi cette évolution.

Heureusement, notre pays connaît la liaison des salaires à l'index, qui compense en partie les hausses de prix. Pas complètement, et souvent avec retard. Mais grâce à nos actions et notre pression, les partis socialistes au gouvernement n'ont pas permis que l'on touche à l'index. Ce que les employeurs et les libéraux auraient été ravis de faire.

## UNE ATTAQUE À LA LOI MAJOR

En 2022, la loi Major a également été menacée par un arrêt de la Cour de Cassation et du Conseil d'État, ainsi que par les attaques incessantes de M.Huts pour casser le statut des dockers, pourtant efficace. Les qualités de la Loi Major sont d'ailleurs reconnues par la majorité des autres employeurs. Ce qui n'est malheureusement pas le cas de celles du propriétaire de la fameuse « Tour des Paysans ».

Nous avons — à nouveau — dû chercher des solutions pour préserver le système. La bonne nouvelle, c'est que nous y parvenons actuellement assez bien, en concertation avec le Ministre de l'Emploi, Pierre-Yves Dermagne.

## DUMPING TOUJOURS PRÉSENT

Le dumping social reste toujours un véritable fléau. Ainsi, dans les services de remorquage, nous avons été confrontés à des entreprises qui refusaient d'appliquer les CCT, mettant ainsi les « bonnes » entreprises en difficultés. Mais là encore, l'UBT s'est défendu avec succès.

Dans les services de livraison, le recours à des « pseudo-indépendants » est monnaie courante. Dans certaines entreprises, on a même constaté du travail illégal d'enfants. L'UBT s'y est opposée, notamment en publiant un livre noir dénonçant les abus constatés chez postNL et GLS. D'ailleurs, nous nous sommes aussi adressés au tribunal dans ce dossier.

Reste le transport routier. Des milliers de chauffeurs de l'Europe de l'Est continuent à sillonner nos routes. Souvent sous un mauvais statut, ou victimes d'exploitation. Au détriment des chauffeurs belges. Le Paquet Mobilité européen que nous avons obtenu grâce à de nombreuses actions, est malheureusement insuffisamment appliqué et contrôlé… Et il y a encore trop peu de poursuites.

Le comble a été atteint en 2022 lorsque l'entreprise de transport Jost a tenté « d'acheter » des poursuites pour dumping social et même pour traite des êtres humains, en étant prête à payer une transaction de 20 millions d'euros. Heureusement, le juge n'est pas tombé dans ce piège.

## MAIS IL Y A EU AUSSI DE BONS MOMENTS EN 2022… ET MÊME DE VÉRITABLES VICTOIRES SYNDICALES !

Tout d'abord, dans le transport routier, nous avons enfin une nouvelle classification des fonctions — salaires compris — après des années de discussions et d'actions. Classification par laquelle la plupart des chauffeurs verront augmenter leur salaire horaire. Voilà une grande victoire syndicale ! N'hésitons pas à dire que c'est l'UBT qui a pris l'initiative pour franchir ce pas.

Ensuite, après des années de lutte contre Uber, nous sommes parvenus à conclure un accord. L'UBT est enfin reconnue comme interlocuteur syndical ; le dialogue social a enfin pu être lancé et nous pouvons ainsi mieux défendre les intérêts des chauffeurs et des coursiers. Même si nous continuons à nous battre contre Uber et d'autres plateformes pour le statut de leur personnel. Pour nous, leurs travailleurs sont des salariés. Point à la ligne.

Nous pouvons aussi être fiers de la résistance que nous avons opposée aux attaques des employeurs contre l'index. L'index est toujours là, intact, et nous mettrons tout en œuvre pour maintenir cette situation. De plus, nous avons obtenu de la part du gouvernement un certain nombre de mesures compensatoires face à la folle hausse des prix. Pensons à la prime que nous pourrons négocier l'an prochain dans les secteurs, au plafonnement de la TVA sur l'énergie à 6 %…

Grâce aux partis socialistes au gouvernement fédéral, une percée historique a été réalisée concernant le relèvement des pensions minimums. Grâce à la nouvelle pension minimum, plus aucun pensionné ne vivra plus en dessous du seuil de pauvreté en 2024.

Enfin, dans le secteur du travail intérimaire, un pas historique a pu être franchi avec l'approbation d'un avis au Conseil National du Travail qui met fin à partir du 1er janvier 2023 aux abus des contrats journaliers. Le recours excessif aux contrats journaliers sera puni d'une lourde amende. De cette manière, les travailleurs intérimaires auront un peu plus de sécurité d'emploi.

## LAISSONS VENIR 2023

Nous aurons affaire à une norme zéro pour négocier dans nos secteurs. C'est un véritable scandale. En effet, dans les différents secteurs du transport, des bénéfices importants ont été réalisés.

Aucune marge pour négocier une augmentation salariale à cause de cette foutue loi de 96. Mais nous ferons tout pour obtenir le maximum avec les moyens en place. Le chèque énergie, des revendications qualitatives trop longtemps négligées, une CCT 90 au niveau de l'entreprise... Les employeurs ne doivent pas croire qu'ils en ont fini avec nous !

L'UBT tiendra son congrès statutaire en octobre. Nous ferons une évaluation des années passées et nous définirons les orientations pour les années à venir. Nous fêterons aussi le 110e anniversaire de notre centrale, un moment important pour notre organisation.

Nous préparerons aussi peu à peu la campagne des élections sociales de 2024, même si l'UBT est toujours en action sur ce thème. Nous savons que les gens n'élisent pas sur la base d'une belle affiche ou d'un bon slogan. On gagne les élections sociales en faisant notre boulot comme syndicat, jour après jour. En rendant de bons services, grâce à l'engagement de nos délégués, en négociant là où c'est possible, par l'action s'il le faut.

## L'ANNÉE 2023 DOIT ÊTRE MEILLEURE QUE L'ANNÉE PASSÉE

Tout le monde ne parle que d'une chose, de la durabilité. Réchauffement de la Terre, changement climatique. Inondations, vagues de chaleur, incendies de forêts, nous avons connu tout cela ces dernières années. Nous savons qu'on se tourne vers les secteurs du transport pour réduire les émissions de $CO_2$ et promouvoir la durabilité. Tout le monde le sait qu'il faut faire quelque chose. La question est de savoir quoi.

Les mesures ne peuvent être prises au détriment des travailleurs du transport. Nous ne devons pas payer le prix, ni par la perte d'emplois, ni par des taxes supplémentaires frappant nos revenus durement gagnés. Il faut se tourner vers ceux qui pendant des années ont réalisé des profits sans investir dans la recherche, l'innovation, la durabilité....

Si on engageait vraiment la lutte contre le dumping social, par exemple en engageant des inspecteurs supplémentaires, cela contribuerait à la durabilité ! Car le dumping social rend le transport tellement bon marché que d'autres modes de transport se voient dans l'impossibilité d'y faire concurrence.

Mais par-dessus tout, il faut mettre fin à la guerre en Ukraine. Comme à toutes les autres guerres. Ce sont en effet les puissants de ce monde qui déclarent la guerre, mais ce sont les citoyens qui doivent combattre, qui souffrent, qui meurent, qui meurent de faim... Et chaque mort est un mort de trop ! ◀

Frank Moreels
Président UBT